



L'an deux mille vingt et un le 25 du mois de février, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné Salle Saint Nicolas à Champenoux à 18 heures 30 après convocation légale du 17 février, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

**Etaient présents les conseillers communautaires suivants** : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja - Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe  
Mme FRANCOIS Valérie M. FAUCHEUR Dominique – Mme CLAUDE Claudyne – M. HENQUEL Patrick – M. NICOLAS Michel M. FEGER Serge -M. GUEZET Philippe – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard - M. THOMAS Claude Mme  
CHERY Chantal -Mme KLINGELSCMITT Agnès – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine M.  
MEVELLEC Mickaël M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent - M.  
IEMETTI Jean Marc  
M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck – M. HENCK Dominique - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN  
Nelly M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon - M.  
CERUTTI Alain – Mme HUART Sonia -

**Procurations** : M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. ORY Denis à  
Mme CHERY Chantal –M. BARTHELEMY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja - M. LE GUERNIGOU Nicolas à  
M. CAPS Antony – M. POIREL Patrick à M. MOUGINET Dominique – M. GRASSER Jean Claude à M. CHANE Alain

**Excusée** : Mme MARANDE Carole

L'assemblée dénombrait : **47 votants**

**Secrétaire de séance** : Mme HUART Sonia

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 40

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

**Votants** : 47

**Date d'affichage** : 2/03/2021

**SUFFRAGE EXPRIME :**

Pour : 47

Contre :

Abstentions :

**CT/PR**

08/02/2021

SCOLAIRE

**Composition du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire et périscolaire à Bouxieres-aux-Chênes**

Antony CAPS, vice - président en charge du scolaire, rappelle le projet de construction d'un groupe scolaire et périscolaire sur la commune de Bouxieres aux Chênes.

La procédure de recrutement du maître d'œuvre proposée, conformément aux dispositions des articles L2162-16 du code de la commande publique, est le concours restreint de maîtrise d'oeuvre, qui se fait en deux phases :

- **Phase candidature** : sélection de trois équipes au terme d'un classement de l'ensemble des candidats, prenant en compte notamment les critères de sélection définis dans l'avis d'appel public à la concurrence.

- **Phase de concours sur esquisse** : les esquisses des trois équipes retenues seront évaluées par le jury au regard de leur conformité au règlement de concours, ainsi qu'au programme figurant au dossier de consultation, établi conformément au décret d'application n°93/1269 du 29 novembre 1993 relatif à la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique.

Le jury proposera alors un classement fondé sur les critères énoncés dans le règlement.

Il convient donc de procéder à l'élection du jury qui doit être composé comme suit, conformément à l'article L2162-17 du code de la commande publique relatif aux marchés publics :

- des membres de la commission d'appel d'offres du pouvoir adjudicateur

- de personnes présentant un intérêt particulier au regard de l'objet du concours, désignées par arrêté de Monsieur le Président

- de personnes qualifiées désignées par arrêté de M. le président, devant représenter au moins 1/3 des membres du jury, et disposant de la même qualification ou expérience que celle exigée des candidats.

L'ensemble de ces membres ont voix délibérative.

Par ailleurs, le président peut inviter à participer aux séances du jury toute personne susceptible de lui apporter des informations utiles (Comptable public, représentant de la DGCCRF, agent de la collectivité maître d'ouvrage, etc...)

Ces personnes n'ont pas voix délibérative.

Il convient également de rémunérer les maîtres d'œuvre, membres du jury sur présentation de leur justificatif sur la base d'un coût horaire de présence, et prévoir le remboursement des frais kilométriques en fonction des taux en vigueur.

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Valide** la composition du jury de concours suivante :

JURY	Votants
<b><u>Membres à voix délibératives</u></b>	
Président du Jury : <i>THOMAS Claude</i> , Président de la CCSGC	1
<b><u>Représentants de la maîtrise d'ouvrage : les 5 membres de la commission d'appels d'offres CCSGC</u></b>	
Un membre de la CAO en cours de désignation (Titulaire)	2
<i>MOUGINET Dominique</i> (Titulaire)	3
<i>VINCENT Yvon</i> (Titulaire)	4
<i>FAGOT REVURAT Yannick</i> (Titulaire)	5
<i>CHANE Alain</i> (Titulaire)	6
(Suppléants: SCHEFFLER Véronique - MICHEL Olivier - GUILLAUME Geoffrey - ORY Denis - HUART Sonia)	
<b><u>Membres ayant la même qualification ou une qualification équivalente à celle exigée des candidats :</u></b>	
<i>RUTH Catherine</i> , Architecte conseil CAUE	7
<i>TOUSSAINT Aline</i> , Architecte Urbaniste	8
1 architecte (nom à définir)	9
1 architecte (nom à définir)	10
1 architecte économiste (nom à définir)	11
<b><u>Personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours :</u></b>	
<i>CAPS Antony</i> , Vice-Président scolaire, CCSGC	12
<i>VOINSON Philippe</i> , Maire de Bouxières-aux-Chênes	13
<i>SZYMANSKI Stéphanie</i> , enseignante Ecole Bouxières aux Chênes	14
<i>COURTEAUX Fabienne</i> , directrice du périscolaire	15
<b><u>Personnes susceptibles d'apporter des informations utiles sans voix délibérative :</u></b>	
<i>JACOTEY Jean-Michel</i> , Programmiste – GEst'AMO, assistant au Maître d'Ouvrage	
<i>CHOLLEY Sandrine</i> , Chargée de développement scolaire	
<i>ROCHE Pascale</i> , DGS CCSGC	
<i>ROSSIGNOL Michael</i> , DGA CCSGC	

- **Valide** l'indemnité de 12 000.00 € HT à chaque candidat admis à concourir
- **Autorise** le Président à rémunérer les maîtres d'œuvre, membres du jury,
- **Autorise** le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre sur avis du jury de concours

Le Président,  
Claude THOMAS

